

Monsieur Jean-Claude FLORY
Député de l'Ardèche
Maire de Vals les Bains

Réf. : JCF/FB/MD/06.07/768

Monsieur le Président
CPDP politique des transports dans la Vallée
du Rhône et l'arc languedocien
26 boulevard Saint-Roch
84000 AVIGNON

Aubenas, le 18 Juillet 06

Monsieur le Président,

Lors de ma participation aux réunions du débat public sur la politique des transports dans la Vallée du Rhône et l'Arc languedocien, à Avignon, à Privas, par mes contributions écrites, j'ai clairement fait part de mes positions pour qu'au terme du débat :

- 1) les études d'opportunité et de faisabilité soient lancées en terme de nouvel axe structurant Valence/Privas/Aubenas/Alès vers Narbonne,
- 2) la connexion directe de la route nationale 102 avec l'Autoroute A7 soit programmée et inscrite techniquement et financièrement dans les prochains contrats routiers.

Sur cette deuxième option, je souhaite vous apporter des précisions et qu'elles soient clairement inscrites aux conclusions du débat.

En effet, le classement en Grande Liaison d'Aménagement du Territoire (GLAT) de la route nationale 102 lors du CIADT du 18 décembre 2003 a reconnu à juste titre le rôle structurant de cet axe routier traversant le Massif Central, et contribuant pleinement à la liaison Autoroute A7/Autoroute A75.

L'Ardèche est clairement reconnue depuis des années par la DIACT comme l'un des départements français les plus enclavés, ne bénéficiant ni d'autoroute, ni de voie routière express, ni d'aéroport et encore moins de trains de voyageurs... La ville d'Aubenas, véritable carrefour du territoire de l'Ardèche Méridionale est même classée par la DIACT comme l'une des huit aires urbaines de France les moins accessibles !

Afin d'amplifier le travail de long terme engagé depuis 2002, il me paraît nécessaire d'intégrer la problématique routière de l'Ardèche Méridionale et de la Montagne Ardéchoise dès à présent dans les réflexions en cours visant l'élaboration des futurs contrats routiers.

Les besoins de programmation pour les années à venir peuvent se résumer ainsi sur la RN 102 :

➤ **En amont d'Aubenas en direction de la Montagne Ardéchoise :**

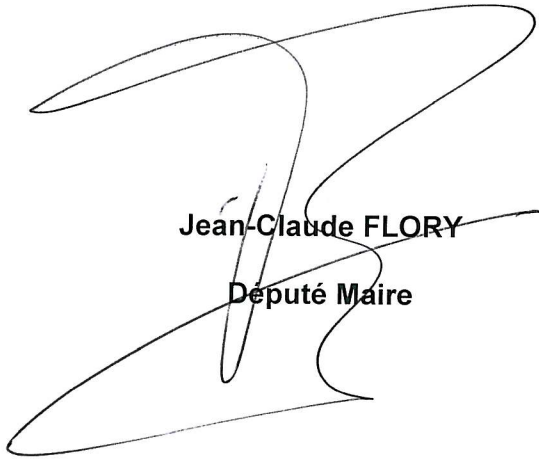
Créneau de la Teyre	PR 56,800 à 59,300	10 M€
Rectification de 10 virages dans la côte de la Chavade	PR 71 à 83	3 M€
Créneau de Fabras – 2 ^{ème} tranche	PR 56,800 à 59,300	10 M€
Inversion du créneau de Lalevade	PR 47,300 à 48,000	1 M€
Elargissement de l'entonnement du pont de la Motte	PR 65	0,5 €
Passage à bestiaux	PR 90,800	0,2 M€
Soit un estimatif total de travaux s'élevant à		16,8 M€

➤ **En aval d'Aubenas en direction de la Vallée du Rhône :**

- Etude de la déviation de Saint-Didier-sous-Aubenas et de Lavilledieu,
- Jonction de la RN 102 avec l'autoroute A7 (étude d'opportunité et de faisabilité en cours). Sur une période d'une dizaine d'années, les besoins de travaux peuvent à ce jour être estimés à environ 130 millions d'euros. Cette connexion directe de la RN 102 à l'Autoroute A7 représente véritablement le désenclavement de l'Ardèche méridionale et de la Montagne Ardéchoise. Le Ministre des Transports a clairement précisé dans sa lettre de commande au Directeur Régional de l'Équipement, que l'étude d'opportunité et de faisabilité en cours devrait être terminée d'ici la fin de l'année 2006 pour éclairer, sans a priori, les choix et les sommes à intégrer dans les prochains contrats d'itinéraire routier.

Les différentes collectivités dont le Conseil Régional se sont clairement prononcées en faveur de la modernisation de la RN 102. L'Etat en classant la RN 102 en GLAT a reconnu cet itinéraire d'intérêt national. Au vu des échéances des futures négociations contractuelles entre l'Etat et la Région d'une part et entre l'Etat et les ASF d'autre part, il apparaît pertinent aujourd'hui d'optimiser le montage financier prévisionnel de la connexion directe de la RN 102 à l'autoroute A7 afin, comme cela a été clairement annoncé lors de la réunion du 12 mai 2006 présidée par le Préfet de l'Ardèche et le Directeur Régional de l'Équipement que la ville d'Aubenas soit à terme positionnée à 30 minutes de la première entrée/sortie d'autoroute.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations.



Jean-Claude FLORY

Député Maire